

QUI RECONNAÎTRA AU COLLÉGIEN SON STATUT SOCIAL ?

MICHEL PLÉE

Un collège, avec ses équipements et son savoir-faire, représente potentiellement un formidable moyen d'action culturelle au service d'une commune ou d'un canton. À condition de reconsidérer son rôle et son mode de fonctionnement. Ce qui ne va pas sans conséquences. Le texte qui suit est une réaction à des "actions lecture" de longue haleine et, on en jugera, de quelque importance, qui ont eu lieu au collège "LA NEUSTRIE", à BOUGUENAIS en Loire-Atlantique. C'est la réaction du Principal : il analyse les retentissements de telles actions sur un collège "normalement constitué" et les perspectives ainsi ouvertes !

Les "actions lecture" entreprises au Collège depuis octobre 1986, dans le cadre de la rénovation, ont comporté chaque année deux aspects distincts et complémentaires :

- un aspect maîtrise de l'outil-lecture et amélioration des performances (avec le fichier **Atel** en 86-87, avec le logiciel ELMO sur nanoréseau en 87-88) ;
- un aspect lecturisation (ateliers d'utilisation ou de production écrits),

Elles ont été réalisées à la suite de divers projets éducatifs et dans un contexte sensible à la pédagogie du projet¹. Il ne s'agit pas ici de relater, dans les détails, les diverses évaluations -dont certaines à caractère technique- afin d'attester l'intérêt de ces actions et les bénéfices multiples que peuvent en retirer les élèves², mais plutôt de consigner quelques témoignages et de réfléchir sur les orientations possibles des "actions lecture" en Collège.

LES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE

SCOLARITÉ 1986-1987

- 75 élèves de 6^{ème} (3 classes) 50 heures/élèves
- 4 professeurs de français 35 heures
- 4 parents d'élèves 35 heures
- Personnel administratif..... 35 heures
- Animation par l'AFL 100 heures
- 2 stagiaires TUC 600 heures
- Formation par l'AFL des divers intervenants 50 heures
- Subventions (Mairie, Rectorat, Coopérative scolaire, FCPE) " 12000 francs

SCOLARITÉ 1987-1988

- 206 élèves de 6^{ème} (8 classes de Collège et 1 classe de SES) 75 heures/élève
- 13 professeurs (5 Français, 2 Espagnol, 2 Anglais, 1 EPS, 3 de SES)..... 455 heures
- 9 parents d'élèves 315 heures
- 2 personnel administratif et social 70 heures
- Animation par l'AFL (3 militants) 250 heures

¹ Cf. *Vers une autre éducation*, in AL n°21, mars 1988, p.10, dont cet article est la suite.

² Ces évaluations, et notamment les 196 résultats individuels obtenus en juin 1988 grâce au logiciel NRSTAT, seront étudiés ultérieurement.

- 2 stagiaires TUC 600 heures
- Formation par l'AFL des divers intervenants 150 heures
- Subventions (Mairie, Rectorat, Affaires culturelles) 24100 francs

POUR QUELS EFFETS ?

• D'abord intra-muros

La question de la lecture fait partie du paysage pédagogique mais provoque des réactions chez les enseignants non engagés dans le projet ...

1. - LE CHANGEMENT

- "*Ce projet lecture est un monstre.*"
- "*À travers ces actions nous craignons les interventions des parents dans la pédagogie.*"
- "*Le projet lecture prend tellement de place qu'on ne parle plus de l'essentiel qui se passe dans l'enseignement.*"
- "*La lecture ne doit pas prendre sur le temps d'enseignement*" (fin juin 87).
- "*Ce n'est pas normal que les parents interviennent dans le projet lecture: c'est l'affaire des enseignants, dans le cadre de l'enseignement*" (fin juin 88).

Ces actions lecture ont perturbé l'organisation. Les surveillants l'attestent ...

2. - L'ORGANISATION

- "*des déplacements incessants*"
- "*des problèmes de bruits, flagrants dans les escaliers, au 28 étage, dans les études et au CDI (totalement incontrôlable)*"
- ... "*problèmes de retards des élèves qui sortant d'une séance ELMO arrivaient en retard au cours suivant*".

Il s'agit moins de déperdition que de RÉTENTION, consciente ou non, D'INFORMATION secrétée par le projet et ses animateurs. Comme si l'action ne pouvait se réaliser sans se protéger !

3. - L'INFORMATION

- G... est en 5^{ème}. L'an dernier, en 6^{ème}, il participait aux Ateliers Lecture.

- "*Cette année je sais que les ordinateurs servent pour la lecture. On ne sait pas comment ? Pour un tel projet il faudrait que nous ayons plus d'informations ... Je crois qu'il y a beaucoup plus d'ateliers mais on ne sait pas ce qui se fait. Il semble que tous les élèves de 6ème en bénéficient.*"

(La mère de G... est une des animatrices d'un Atelier Lecture [87-88] !)

Madame X... , parente d'un enfant de 6^{ème} :

- *"En début d'année, l'information donnée aux parents sur cette "action lecture" est enregistrée comme un travail supplémentaire, sur ordinateur, avec des problèmes d'horaires pour améliorer le français grâce à une meilleure capacité de lecture comprise. Ce n'est qu'à la fin de l'année que je mesure l'importance d'un choix par le Collège pour une meilleure compréhension de l'ensemble de l'enseignement. Donc nécessité de bien expliquer et réexpliquer. C'est une chance pour tous les enfants."*

4. - LA FORMATION

Il s'agissait de former une trentaine d'adultes: enseignants de diverses disciplines, assistante sociale, parents d'élèves, stagiaires. L'idée de LES FORMER ENSEMBLE au sein d'une structure de l'Éducation Nationale peut paraître tout à fait inconvenante. Même si ces personnes ont décidé de travailler ensemble pour les élèves. Cela se fit pourtant et rapidement car il ne fallait pas retarder la mise en place des ateliers avec les élèves. Donc... avec motivation. L'AFL réalisa cette formation à raison de 2 heures par semaine, souvent entre 12 heures et 14 heures ou le mercredi, pour chacun des 3 sous-groupes. Cette action de formation fut un gros investissement, à tous égards. Il n'y eut pas d'abandon parmi les volontaires de cette "formation lecture". Ses effets déjà très sensibles en 87-88 vont se démultiplier dans les prochains mois, voire les prochaines années. Cela signifie qu'une action de formation concertée, au sein d'un établissement, et directement motivée par les problèmes à résoudre est une des formules à retenir.

Des animateurs ont été surpris que l'objectif initial (le leur) ait été abandonné... alors que tout projet évolue, voire, s'autodétruit... devient le projet des élèves !

5. - LA PÉDAGOGIE DU PROJET

P... écrit :

"Deux groupes ont produit un mini-guide de la sixième. Trois groupes ont accueilli une classe de CM2. Finalement l'atelier n'a pas répondu réellement à l'objectif initial qui était d'avoir une meilleure approche de la lecture. Le mot lecture a rarement été prononcé et la lecture a été peu mise en application."

Tel autre confirme :

"Notre Atelier Rallye Collège m'a semblé, à l'usage, avoir été artificiellement rattaché au projet initial de promotion de la lecture, en cela que, durant l'année, nous n'avons fait que peu appel à elle..."

6. - L'ATTENTE DES FAMILLES

En fin d'année, 76% affirment que cette action lecture apporte un plus au niveau de l'enseignement général et 62 % constatent un progrès dans le travail de leur enfant. Mais globalement les FAMILLES ATTENDENT... Beaucoup ont regretté un manque d'information. Mais fort peu sont venues au Collège pendant les Ateliers ou à d'autres moments pour glaner cette information. D'où cette constatation : "entrent" au Collège, véritablement, ceux des parents qui participent directement à une action éducative et/ou qui viennent pour s'y former. Cela vaut également pour les représentants de parents qui estiment

de plus en plus devoir être partenaires actifs d'un projet pour bien remplir leur rôle de représentation (en conseil d'administration, en conseil de classe).

7. - CE QUE PENSENT LES ÉLÈVES

189 élèves (sur 206) étaient présents lors de l'évaluation finale à support écrit.

- Penses-tu avoir progressé cette année dans toutes les lectures ?

OUI = 146

NON = 43

- Si OUI, est-ce que tu lis plus vite ?

OUI = 128

NON = 28

- Est-ce que tu lis en comprenant mieux ?

OUI = 128

NON = 38

- Lisant mieux, est-ce que tu es plus à l'aise dans ton travail scolaire ?

OUI = 121

NON = 48

- Si NON, que te manque-t-il pour progresser ?

"Du sérieux", "Du courage", "Je n'aime pas lire des livres sauf des BD", "Inventer des choses par nous-mêmes", "Rien. Je pense lire assez vite", "Plus de textes à lire et un seul par séance".

Il était demandé aux élèves de mentionner leurs propositions pour améliorer les capacités de lecture des élèves de 6^{ème} :

- que peut faire le CDI ?

- quels ateliers proposer ?

- comment améliorer les séances de travail sur ELMO ?

On relève pas moins de 253 PROPOSITIONS DIFFÉRENTES. En les superposant, ou en les combinant, elles indiquent des modalités quasi-idéales de fonctionnement et surtout instruisent, de manière extraordinaire, sur les intérêts nombreux et variés des élèves.

À la question "**Il y avait cette année deux adultes par atelier (un enseignant et un non-enseignant). Comment était-ce ?**", 18 répondent *"inutile"*, et 18 autres *"très intéressant"*. 103 élèves estiment la formule *"utile"* et 48 *"intéressante"*.

Ces réponses attestent le caractère anodin de la question ! Enfin pour conclure l'investigation : *"Faut-il continuer à aider les élèves de sixième à mieux lire ?"*, 155 répondent OUI, 23 NON.

- Tous les élèves 43

- Ceux en difficultés 68

- À la fois tous et ceux en difficultés 59

Au total, les élèves sont, de très loin, les plus satisfaits et ceux qui font le plus de propositions d'amélioration. CQFD.

• **Ensuite extra-muros**

Les "actions lecture" ont permis ou suscité :

- Un travail en profondeur avec la Bibliothèque municipale. Au cours des ateliers les élèves découvraient celle-ci, ses possibilités, son intérêt et apprenaient à l'utiliser, à la fréquenter.
- Des échanges avec les groupes scolaires de la commune (accueil au Collège d'élèves de CM2).
- Des informations sur la lecture dans les centres culturels de Bouguenais pour répondre aux interrogations des parents.
- L'ouverture de la Formation Lecture assurée par l'AFL à d'autres enseignants de villes voisines, à d'autres parents. De telle sorte que le mercredi matin et le vendredi après-midi étaient devenus les jours pédagogiques où des enseignants et des parents de l'extérieur venaient régulièrement à ce SELF-FORMATION.
- Une mise en réseau de l'Établissement avec :
 - d'autres collèges de la Région qui s'est traduite par des interventions auprès de groupes d'enseignants désireux de s'informer des mécanismes et des enjeux de la lecture ;
 - des institutions, des associations engagées dans la lutte contre l'illettrisme ;
 - des partenaires comprenant la finalité du projet et acceptant de subventionner la mise en place de supports matériels.

De nombreux animateurs du Groupe (30 personnes) ont témoigné à l'extérieur de ce qu'ils faisaient au Collège n'hésitant pas à comparer cette expérience avec d'autres, à enquêter auprès d'institutions et d'associations. Cette MISE EN MOUVEMENT importe pour la suite...

ET MAINTENANT... QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

- Poursuivre... sous une autre forme (à déterminer) le travail de lecturisation avec les nouveaux élèves de 6^{ème} en essayant d'y associer d'autres enseignants.
- Utiliser la Médiathèque qui ouvre ses portes en septembre, et le Self-Lecture que l'AFL doit contribuer à y lancer avec l'appui de la municipalité. L'impulsion donnée aux actions du Collège en matière de lecture et le retentissement dans de nombreuses familles permettent d'espérer un apport, direct ou indirect, des partenaires du Collège à la politique de lecturisation que la Ville de Bouguenais souhaite développer.
- D'ores et déjà participer, de manière coordonnée, avec les autres écoles, institutions et associations de la Commune aux fêtes et manifestations marquant, tout au long de l'année, le bi-centenaire de la révolution de 1789.

- Des parents engagés dans les "actions lecture" du collège souhaitent poursuivre leur formation en formant à leur tour des parents de la commune qui expriment leurs inquiétudes et sont toujours "DANS L'ATTENTE".

En résumé, ce collège peut jouer, comme tous les autres, et NORMALEMENT le rôle culturel qui est le sien dans une commune (ou un canton). Ce n'est pas en s'appauvrissant dans la seule transmission de contenus réifiés que le Collège fera œuvre vivante d'éducation. C'est plutôt en participant communément à l'élaboration d'une culture, avec des partenaires extérieurs, que les élèves, les parents, les enseignants du Collège s'inscrivent dans une démarche réellement éducative.

QUELLE(S) STRATÉGIE(S) PRÉFÉRER ?

Après deux ans de tâtonnement les interrogations abondent quant aux stratégies de mise en œuvre d'actions autour de l'écrit.

- Faut-il choisir le détour par un PAE (extérieur à l'enseignement) en espérant des effets centrifuges sans sous-estimer les dangers de marginalisation ?
- Est-il préférable de s'en tenir à la formule du quart d'heure prélevé sur diverses heures d'enseignement pour entraîner techniquement à la lecture des élèves ou des groupes d'élèves sans méconnaître les limites de la pédagogie de soutien ?
- Convient-il de retenir une démarche plus souple, mixte (dans et hors enseignement) dont le moteur serait l'activité de "projetation"³ pour transformer les projets au risque que seuls les élèves "impertinents", selon le mot de Jean FOUCAMBERT, y trouvent leur compte ?

Ces interrogations ont été reprises par un groupe de réflexion (dit Groupe Collège). Celui-ci a longuement insisté sur l'intérêt d'un travail scolaire qui serait, comme tout travail, une réponse à une demande ou commande sociale. À charge pour le principal d'un collège de se faire VPR et de remplir un carnet de commandes afin que les élèves-ouvriers de son usine ne soient pas en chômage technique... Il est en effet urgent de sortir du faire-semblant pédagogique auquel confine plus ou moins le travail scolaire et, de surcroît, particulièrement intéressant (cf. ci-dessus, ce qui est possible avec l'extérieur) de briser le carcan pédagogique de production et de validation qui étouffe les partenaires scolaires, aussi bien les enseignants que les élèves. Sans parler de la création qui ne surgit en Collège que dans des circonstances extraordinaires et avec des promoteurs (élèves et enseignants) exceptionnels ! La règle, c'est la répétition, la reproduction... Alors s'il faut choisir entre Colbert ou Makarenko, n'hésitons pas ! Mais si la question est bien pour le collégien d'acquérir un vrai statut social, faute de quoi tout projet n'est que rénovation qui légitime et consolide le système actuel d'enseignement, soyons plus prudents ou réalistes. Examinons un instant la situation de l'élève de LEP ou de SES qui confectionne un objet⁴, réalise un travail en réponse à une commande, souvent extérieure à l'établissement. Le contrat ne prévoit pas qu'il soit payé pour ce travail, puisqu'il est pédagogique. Encore que le produit soit vendu plus cher que la matière d'œuvre et qu'une main-d'œuvre soit bien en effet facturée... Mais pour autant cet élève n'acquiert pas de statut social à raison du travail produit. Ni syndiqué, ni cotisant à la Sécu, il est loin de la situation

³ Cf. article cité (AL n°21, mars 1988, p.10)

⁴ Il s'agit ici du système des "objets confectionnés".

de l'élève-maître d'une École Normale. Il exécute PÉDAGOGIQUEMENT un travail social. Il a le statut de son bulletin... trimestriel !

Or, précisément, c'est bien par la RECONNAISSANCE D'UN STATUT SOCIAL DE L'ÉLÈVE que passe toute transformation véritable de la démarche éducative.

Et l'élève n'est pas un adulte par anticipation. Il exerce sa profession d'élève en collège et vit au milieu du "peuple collégien".

C'est ici et maintenant dans l'établissement que l'élève doit prendre du pouvoir sur sa vie et exercer des responsabilités pour son éducation. Il convient donc de revenir sur ces pratiques vécues depuis deux ans pour mieux cerner les conditions réelles d'un changement et les stratégies possibles pour parvenir.

MICHEL PLÉE